AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-4-81682750

N° 189 - 8 AVRIL 1981

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

ABONNEMENT ANNUEL : 70,00 F

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (7) 862.20.30

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Note n° 6

REPONDEURS TELEPHONIQUES

Depuis le 2 avril, de courts communiqués de notre station sont enregistrés à la fin des messages de prévisions météorologiques sur le répondeur d'AMBERIEU en BUGEY (Météorologie Nationale et Chambre d'Agriculture) chaque fois que l'évolution des ennemis des cultures le justifie.

Appeler (24 heures sur 24) le (74) 38.38.77.

A cette occasion, nous rappelons les numéros des répondeurs sur lesquels nous diffusons des messages :

- Répondeur CENTRAL P. V. de LYON : (7) 860.17.74.
- Répondeur P.V. de VALENCE (Ardèche, Drome) : (75) 43.34.36
- Répondeur P.V. S.U.A.D. de Valence (Zone fruitière de la Drôme et de l'Isère) pour la Tavelure exclusivement : (75) 42.58.96
- Répondeur M.N. de St MARTIN D'HERES (Isère) : (76) 42.64.01
- Répondeur M.N. de BOUTHEON (Loire) : (77) 55.32.39
- Répondeur P.V. de CHAMBERY (Savoie) : (79) 85.07.09
- Répondeur S.U.A.D. - P.V. d'ANNECY (Hte Savoie) : (50) 67.34.11

VIGNE

EXCORIOSE : Avec les produits ci-dessous, il est conseillé d'effectuer deux applications au printemps : la première lorsque 50 % des bourgeons ont atteint le stade C à D ("pointe verte" dépassé) la seconde au stade D à E (étalement de la première feuille) :
- DYTHANE ou SANDOZEBE, EUPARENE, DELAN, produits à base de FOLPEL, POLYRAM, ANTHRACOL ;
- avec MIKAL ou RHODAX, une seule application au stade D suffit



Pointe verte — Sortie des feuilles

NOCTUELLES ET BOARMIE : Les chenilles de ces Lépidoptères attaquent activement les bourgeons de la vigne. Les plus gros dégâts sont commis entre les stades B et E

- Les Noctuelles (vers gris) sévissent surtout dans le Nord de la région (nord du Beaujolais notamment)

- La Boarmie est plus disséminée à travers la Circonscription.

La décision d'intervention chimique est fonction de l'observation des tout premiers dégâts.

Contre les diverses espèces de vers gris arrivant en fin de développement et mesurant 3 à 5 centimètres, la lutte est difficile, l'effet de contact est insuffisant et on doit agir par ingestion :

P 398

- appâts au son: appliquer à la tombée de la nuit. Pour 100 Kg de son, utiliser l'un des produits suivants :

- DRIFENE AP (800 g M.A.), INSECTOPHENE ou THIODAN (200 g M.A.), ORTHENE (240 g M.A.) ou un produit à base de Lindane (400 g M.A.).
Mélanger à sec et humidifier juste avant épandage à raison de 60 Kg/ha au moins.

- appâts granulés prets à l'emploi, mais d'efficacité irrégulière : AGRIDINE 5 G, DURSBAN 5 G ou VOLATON 5.

- pulvérisation soignée des sarments : BIRLANE, DECIS, DIPTEREX, NEXION, ORTHENE.

Contre la Boarmie, on peut également utiliser DRIFENE, INSECTOPHENE ou THIODAN.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER : Les premières contaminations sont désormais possible dans de nombreuses régions et le premier traitement devra être étendu aux régions les plus tardives au fur et à mesure de l'apparition du stade C 3.

TAVELURE DU POMMIER : Le premier traitement devient également nécessaire dans les régions basses de la Circonscription, de la basse vallée du Rhône aux bassins de Chambéry et de Belley et à la vallée de la Saône.

OIDIUM DU POMMIER : Il est urgent d'entreprendre la protection, en utilisant, soit du SOUFRE, soit un des produits suivants : AFUGAN, AMBOX, BAYLETON, CAPOID, FUNGINEX, KARATHANE, KUMULAN, LAPTRAN, NIMROD, PELT, PLONDREL, RIMIDINE, RUBIGAN, SAPROL.

PSYLLE DU POIRIER : La situation ne justifie actuellement aucune intervention.

CHENILLES DEFOLIATRICES : (Chermatobie et Hibermie) En période de floraison, n'utiliser que des produits non dangereux pour les abeilles : Phosalone (AZOFENE, ZOLONE) ou Bacillus Thuringiensis (BACTOSPEINE, DIPEL, THURICIDE).

PERITELES : Ces charançons du feuillage sont déjà présent dans la région. Les meilleurs résultats sont obtenus avec DRIFENE, EKADRINE, SOPRAGAM ou TYPHOLINE.

PUCERONS : Surveiller attentivement l'apparition des premiers pucerons, en particulier pucerons verts du pommier ou du pêcher et intervenir dès le début de la formation des premières colonies.

BACTERIOSE DU NOYER : Par suite du départ rapide de la végétation nous conseillons le premier traitement à la moitié du développement des chatons (stade Cm). Nous préconisons l'utilisation d'une spécialité à base de cuivre à la dose de 150 g de Cuivre-métal à l'Hl.

Les situation de plaines et coteaux bien exposés sont concernées par ce traitement (Vallée de l'Isère et Grésivaudan, plaine de Valence et Basse Vallée de la Drôme.)

PETITS FRUITS

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER : Le traitement conseillé par le précédent bulletin concerne dans les prochain jours les régions les plus tardives, type Monts du Lyonnais, puis Haute - Savoie.

ANTHRACNOSE DU CASSIS ET DU GROSEILLER : Cette maladie provoque certaines années la chute prématurée des feuilles, l'atrophie et une maturité difficile des fruits. Dans les secteurs sensibles on devra encadrer la floraison par deux traitements, soit à l'aide d'un produit organocuprique ou à base de MANEBE, soit de DITHANE M 45 ou de SANDOZEBE.

OTIORRHYNQUE DU FRAISIER : La larve de ce charançon creuse des cavernes au collet des plants de fraisiers. Les premiers dégâts sont constatés dans les Monts du Lyonnais. Si le sol n'a pas été traité au Lindane préalablement à la plantation, on devra intervenir par arrosage du pied. Aucun des insecticides connus n'apporte une efficacité vraiment totale. Les meilleurs résultats sont obtenus avec AGRIDINE, DYFONATE, PHYTOSOL et VOLATON.

RAMULARIA : responsable avec plusieurs autres champignons de la maladie des "taches pourpres" du fraisier. Une application de produit à base de Mancozèbe (DITHANE M 45 ou LF) ou de Manèbe (nombreuses spécialités) devra être effectuée sans tarder dans les secteurs sensibles.

RESINEUX

PROCESSIONNAIRE DU PIN : Bien que les chenilles soient actuellement bien visibles, la seule période de traitement efficace se situe lors de la migration d'automne.

CHERMES DE L EPICEA : (en pépinières notamment) Ce puceron provoque la formation de galles en forme d'ananas. Il peut être détruit dès maintenant par une pulvérisation à base de Lindane ou d'Oléoparathion.

GRANDES CULTURES

MELIGETHE DU COLZA : Avec l'apparition des inflorescences un traitement insecticide s'impose dans la mesure où l'on peut observer en moyenne plus de deux insectes par pied.

On utilisera un des insecticides suivants :

AZOPHENE, DECIS, FENDIK, PHENORYL, TORAK, ULTRACIDE, ZOLONE ou un produit à base d'Endoslfan, de Lindane, de Malathion ou de Parathion.

Parmi ces produits, seuls AZOPHENE, FENDIK, PHENORYL, TORAK, ZOLONE et toutes spécialités à base d' Endosulfan sont considérés comme non dangereux pour les abeilles.

L'utilisation des autres produits doit impérativement cesser dès l'ouverture des premières fleurs.

RHYNCHOSPORIOSE DE L ORGE : Bien que la maladie soit présente sporadiquement dans la région, nous rappelons qu'il n'y a aucun interet à traiter avant le stade 6 (1 noeud).

CLIMATOLOGIE

HIVER 1980 - 1981 (SUITE)

Précipitations :

Plus proches encore de la moyenne que l'an dernier malgrè une fréquence plus élevée, les précipitations de cet hiver ont été toutefois assez mal réparties :

- du 1er décembre au 20 janvier (51 jours) : 119,1 en 37 jours.
- du 21 janvier au 28 fevrier (39 jours) : 33,0 en 12 jours.

Les chutes de neige ont été très fréquentes de fin novembre à fin février et ont couvert le sol à 9 reprises, avec un maximum de 12 cm le 23 février.

Insolation :

L'excédent, nettement inférieur à celui de l'hiver précédent est dù essentiellement au mois de janvier (+ 22 heures). Les insolations de décembre et février étant très proches de la moyenne. Les deux décades du 22 au 31 janvier et du 9 au 18 février ont constribué avec au total 118 h 4 de soleil pour 51, 7 % à l'insolation de l'ensemble de la saison.

Vents :

La prédominance des vents de Nord a été presque absolue au cours de ces 3 mois : 59 jours contre 11 seulement de Sud. Des pointes de plus de 10 m/sec. ont été notées au cours de 24 jours par vent de Nord et 5 jours seulement par vent de Sud. En année moyenne, les vents de Sud, un peu moins fréquents que ceux de Nord, soufflent nettement plus fort et la fréquence des pointes supérieures à 10 m/sec. est de ce fait un peu plus élevée que par vents de Nord.

A tel point que les vents les plus forts de la saison, contrairement à la normale, ont été des vents de Nord avec 21 m/sec. les 27 Décembre et 13 Janvier (déjà 24 m/sec. le 30 Novembre).

P399

CULTURES LEGUMIERES

Lutte contre les mouches :

Le traitement du sol doit être réalisé avant le semis ou la plantation pour les traitements localisés les doses hectare seront adaptées à la surface réellement protégée.

Matière Active dose Kg/ha	Spécialités	Mouches				Persistance dans le sol en mois
		carotte	oignon	semis	chou	
bromophos ethyl 5 Kg 4	Nexagan EC 40 ou GN 5	+	+		+	3 à 6
carbofuran 1 Kg	Curater	+			+	2
chlorfenvinphos 5 Kg	Birlane CE 40 ou G 10 S	+	+	4 Kg	6 Kg	2 à 4
chlorpyriphos ethyl 3 Kg	Dursban 5 G *		+	4 Kg		3
diazinon 8 Kg	Basudine 10 G Umuter D	+	+			
dichlofenthion 6 Kg	Tri V C 13 granulés	+	+			3
diéthion 5 Kg	Rhodocide	+	+			1
fonofos 2 Kg	Dyfonate 5 G *	+	+			2 à 3
trichloronate 2 Kg 5	Phytosol *	+	+		3 Kg125	5

Les insecticides cités ci-dessus et précédés d'un astérisque se révelent également efficaces contre les vers fil de fer et les vers blancs, s'ils sont utilisés à des doses plus élevées (chlorpyriphos 5 Kg, fonofos 4 Kg et trichloronate 5 Kg)

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE, Chef de Circonscription Rhône-Alpes : R. GIREAU.
Imprimerie de la Station Rhône-Alpes. Le Directeur Gérant : J. THIAULT
Inscription à la C.P.P.A.P. N° 477 AD